

# 1- Des animaux métalliques pour se souvenir du foirail

Ouest-France 15/03/2018



Les Chantenaysiens étaient invités à l'inauguration de ces installations, jeudi soir. |

**« Nous avions un grand marché au bétail tout le long de la rue jusqu'au début des années 1980. C'était l'occasion pour un bon nombre de Chantenaysiens de venir à la rencontre des artisans et marchands, une fois dans l'année. »**

Joël Gillet, trésorier de l'association patrimoine, ainsi que les membres ont donc eu l'idée de rappeler ce temps, il y a environ un an.

**« Avec le soutien de la municipalité, explique-t-il, nous avons choisi d'installer des représentations métalliques de vaches, percherons, moutons menés par un maquignon. »**

Des installations dans une rue bien précise. « **Nous avons choisi la rue du Pont-Aubry, car c'est là qu'était organisé ce foirail** », précise Joël Gillet. On peut d'ailleurs toujours observer les poteaux tout au long de la rue qui servait à atteler les bestiaux, à quelques mètres du bar-restaurant le Chemin de fer, où se signaient les contrats autour d'un verre.

**« Nous avons également installé un panneau qui explique le foirail, ainsi qu'une photo de la commune de l'époque, à proximité du café de la place », ajoute-t-il.**

L'association en a profité pour planter des pieds de vigne afin d'égayer la rue. **« Il s'agit d'une installation et non d'une exposition. C'est pour cela que la société Eider industries, à qui nous avons confié la création de ces animaux métalliques, a utilisé de l'acier corten. C'est un métal qui vieillit naturellement. Ces créations pourront rester de années. »**

## 2-L'eau brûlante aura la peau des mauvaises herbes

Les élus de Brûlon et Chantenay-Villedieu ont présenté, mardi, la nouvelle machine qui pulvérise de l'eau à 80° C. Elle désherbe au naturel.

Ouest-France 17/05/2018



Emmanuel Duhamel, Joël Gillet, les élus, et Bruno Labelle, employé communal de Chantenay-Villedieu, ont fait une démonstration du désherbeur à eau chaude. Il sera utilisé pour détruire les mauvaises herbes dans plusieurs communes. |

**Les mauvaises herbes aiment l'eau pour pousser. Mais quand elles vont goûter à celle pulvérisée par la nouvelle machine, chauffée à 80, voire 90° C, elles vont faire grise mine.**

**Le désherbeur à eau chaude est équipé d'un générateur chauffant l'eau jusqu'à 80 voire 90 degrés. L'eau brûlante détruit la structure cellulaire de la mauvaise herbe jusqu'à la racine. Le désherbage à l'eau chaude constitue l'une des méthodes les plus efficaces et les plus respectueuses de l'environnement pour éliminer les mauvaises herbes.**

« Fin 2017, après une étude des options proposées et en concertation avec les communes, l'acquisition d'un désherbeur à eau chaude a été retenue comme solution pour satisfaire à la réglementation zéro phyto », a expliqué, mardi, lors d'une démonstration, Emmanuel Duhamel, adjoint au maire de Brûlon.

**Objectif : limiter les pesticides**

Brûlon a acquis l'équipement et a bénéficié d'une subvention de 20 % par l'Agence de l'eau. « Les communes de Chantenay-Villedieu, Poillé-sur-Vègre et

**Saint-Denis-d'Orques louent le désherbeur à eau chaude au tarif d'amortissement. »**

**De son côté, Chantenay-Villedieu s'efforce, depuis plusieurs années, de limiter l'usage des produits phytosanitaires. « Aujourd'hui, Chantenay-Villedieu a la volonté d'arrêter les phytos », a assuré Joël Gillet, adjoint au maire. Les élus se conforment à la loi de transition énergétique du 18 août 2015.**

**« L'eau bouillante étant un parfait désherbant, réutilisez l'eau de cuisson des pommes de terre, des pâtes ou du riz pour détruire les mauvaises herbes dans vos jardins, recommande Emmanuel Duhamel. C'est un désherbant efficace, non toxique, sans odeur, biodégradable et pas cher ! »**

### **3-Les habitants s'engagent pour la propreté**

**Ouest-France 01/06/2018**



**Une vingtaine de volontaires ont participé à la journée du bénévolat, invités par la commission fleurissement, patrimoine et environnement.**

**« Notre souhait est que les habitants participent à l'entretien du village en prenant en charge la propreté et le désherbage de leur trottoir, ponctue Sylvie Bousset, responsable de la commission. Nous voulons inciter les gens à nettoyer et désherber autour des tombes du cimetière, en respectant notre objectif zéro phyto dans les espaces publics. »**

**Volontaires et élus se retroussaient les manches dans les ateliers d'aménagement, de réparation, de peinture... « Outre le nettoyage, l'entretien des jeunes plantations et l'embellissement, il s'agit de remettre en état un pilier du lavoir municipal, la porte de la bibliothèque, les anti-pinces doigts à l'école et consolider les berges du Ruisseau des Deux Fonts, derrière la salle des fêtes », détaille Joël Brillet, adjoint.**

**Dans la première quinzaine de juillet, le jury local du concours des maisons fleuries fera le tour du village. La visite du jury régional du fleurissement est prévue le 5 juillet.**

**L'appel de Sylvie Bousset : « Mettons le paquet pour obtenir la deuxième fleur ! »**

## **4-Les Chantenaysiens fiers de leur seconde fleur:**

Ouest-France 06/12/2018



Les représentants de la commune, lors de la soirée à La Roche-sur-Yon. | OUEST-FRANCE

La commune possédait une « fleur » depuis 2015. C'est désormais du passé puisqu'une deuxième fleur est venue pousser sur les panneaux communaux.

**« Nous sommes très bien classés au niveau départemental »,** a noté Joël Gillet, adjoint au maire. Mais, après le passage du jury régional, en juillet dernier, il fallait attendre la grande soirée du 12 novembre, à la Roche-sur-Yon et la découverte des résultats pour se réjouir. **« C'est une réelle satisfaction pour la commission fleurissement et patrimoine ainsi que pour la vingtaine de bénévoles qui œuvre depuis longtemps à l'embellissement du village »,** savourait l'élu.

**« Cette nouvelle fleur est valable jusqu'au prochain retour du jury, dans 3 ans »,** informait-il. D'ici là, les bénévoles pourront continuer à

soutenir la notion de développement durable qui est un critère très important dans l'obtention de ces fleurs.

**« Nous avons planté 350 oignons de crocus un peu partout dans le village. Nous avons opté pour des rampants dits chameaux, donc économies en eau, etc. Mais le jury a également été sensible à notre zone humide, route Saint-Pierre, au pont de bois, à notre lavoir restauré », résumait-il.**

**« Les silhouettes métalliques rappelant notre foirail et les photos anciennes de ces manifestations, inaugurées l'an dernier, ont été également très appréciés. »** Enfin, les modifications au cimetière ont aussi été remarquées. **« Nous avons arrêté l'utilisation de produits phytosanitaires et nous avons débuté la végétalisation du cimetière », conclut-il.**